

Vivre dans le Royaume

Leçon 7 : La Vie dans le Messie

La dignité de la personne humaine



CEC 1691

1. *Chrétien, reconnais ta dignité. Puisque tu participes maintenant à la nature divine, ne dégénère pas en revenant à la déchéance de ta vie passée. Rappelle-toi à quel Chef tu appartiens et de quel Corps tu es membre. Souviens-toi que tu as été arraché au pouvoir des ténèbres pour être transféré dans la lumière et le Royaume de Dieu.*

CEC 1696
Dt 30,19

2. *Il y a deux voies, l'une de la vie, l'autre de la mort. (Didaché 1)*

CEC 1701-11

3. Le Christ manifeste pleinement l'homme à lui-même et lui découvre la sublimité de sa vocation. La personne humaine est dès sa conception ordonnée à Dieu et destinée à la béatitude éternelle. Elle poursuit sa perfection dans la recherche et l'amour du vrai et du bien et en évitant le mal.

CEC 1712-14

4. La liberté de l'homme est un "signe privilégié de l'image divine". L'homme blessé dans sa nature par le péché originel est sujet à l'erreur et enclin au mal.

CEC 1715

5. Celui qui croit au Christ a la vie nouvelle dans l'Esprit Saint. La vie morale, grandie et mûrie dans la grâce, doit s'accomplir dans la gloire du ciel.

Mt 5,3-12
CEC 1725-29

6. Les **Béatitudes** répondent au désir de bonheur que Dieu a placé dans le cœur de l'homme. Elles nous enseignent la fin ultime à laquelle Dieu nous appelle : le Royaume, la vision de Dieu, la participation à la nature divine, la vie éternelle, la filiation, le repos en Dieu. Les béatitudes nous placent devant les choix moraux décisifs et nous invitent à purifier notre cœur de ses instincts mauvais et à rechercher l'amour de Dieu par-dessus tout.

CEC 1730-33

7. La **liberté** : Dieu a créé l'homme libre, doué de l'initiative et de la maîtrise de ses actes pour qu'il puisse de lui-même chercher son Créateur et, en adhérant librement à Lui parvenir à la pleine perfection. La liberté donne à l'homme la possibilité de choisir entre le bien et le mal. Plus on fait le bien, plus on devient libre.

CEC 1734-42

8. La liberté rend l'homme responsable de ses actes. Le péché est un abus de la liberté. En s'écartant de la loi morale, l'homme porte atteinte à sa propre liberté, il s'enchaîne à lui-même, rompt la fraternité de ses semblables et se rebelle contre la vérité divine. C'est pour la liberté que le Christ nous a libérés.

CEC 1750

9. La **moralité des actes humains** : La liberté fait de l'homme un sujet moral. Les actes humains peuvent être soit bons soit mauvais. La moralité des actes humains dépend : a) de l'objet choisi; b) de l'intention; c) les circonstances de l'action.

CEC 1753-55

10. Une bonne intention ne justifie pas un comportement en lui-même mauvais. La fin ne justifie pas les moyens. L'acte moralement bon suppose à la fois la bonté de l'objet, de la fin et des circonstances. Il y a des comportements concrets qu'il est toujours erroné de choisir. Il n'est jamais permis de faire le mal pour qu'il en résulte un bien.

<p>CEC 1763-75</p>	<p>11. Les "passions" (émotions ou mouvements de la sensibilité comme l'amour et la haine, le désir et la crainte, la joie, la tristesse et la colère) nous inclinent à agir ou à ne pas agir en vue de ce qui est ressenti ou imaginé comme bon ou comme mauvais. Elles assurent le lien entre la vie sensible et la vie de l'esprit. Les passions ne sont ni bonnes ni mauvaises, mais selon qu'elles relèvent ou non de la raison et de la volonté, il y a en elles un bien ou un mal moral. La perfection du bien moral est que l'homme ne soit pas mû au bien par sa seule volonté mais aussi par son " cœur ".</p>
<p>CEC 1776-82</p>	<p>12. La conscience est le centre le plus intime et le plus secret de l'homme et son sanctuaire; une loi inscrite par Dieu dans le cœur de l'homme, qui l'appelle à aimer et à faire le bien et à éviter le mal. L'homme a le droit d'agir en conscience, et ne doit pas être empêché d'agir selon sa conscience. La conscience mène à la conversion et doit être formée par la parole de Dieu tout au long de notre existence. La conscience peut demeurer dans l'ignorance et porter des jugements erronés.</p>
<p>CEC 1803</p>	<p>13. Une vertu est une disposition habituelle et ferme à faire le bien. Les vertus règlent nos actes, ordonnent nos passions et guident notre conduite selon la raison et la foi. Elles sont acquises par l'homme et sont les fruits et les germes des actes moralement bons, nous disposant à la communion avec l'amour divin. Le but de la vie vertueuse est de devenir comme Dieu.</p>
<p>CEC 1805-1809</p>	<p>14. Les quatre vertus cardinales :</p> <ul style="list-style-type: none"> a. Prudence : dispose la raison pratique à discerner en toute circonstance notre véritable bien et à choisir les justes moyens de l'accomplir. b. Justice : constante et ferme volonté de donner à Dieu et au prochain ce qui leur est dû. c. Force : affermit la résolution de résister aux tentations et de surmonter les obstacles dans la vie morale. La vertu de force rend capable de vaincre la peur, même de la mort, d'affronter l'épreuve et les persécutions. d. Tempérance : modère l'attrait des plaisirs et procure l'équilibre dans l'usage des biens créés. Elle assure la maîtrise de la volonté sur les instincts.
<p>CEC 1812-13</p>	<p>15. Les vertus théologiques disposent les chrétiens à vivre en relation avec la Sainte Trinité. Elles ont Dieu Un et Trine pour origine, pour motif et pour objet. Elles informent et vivifient toutes les vertus morales. Il y a trois vertus théologiques : foi, espérance et charité (amour).</p>
<p>CEC 1814-16 Hb 11,1-6 Mt 10,32-33</p>	<p>16. Par la foi, nous croyons en Dieu et à tout ce qu'Il nous a dit et révélé, et que la Sainte Église. La foi sans les œuvres est morte. Privée de l'espérance et de l'amour, la foi n'unit pas pleinement le fidèle au Christ. Les chrétiens doivent professer et répandre leur foi.</p>
<p>CEC 1817-21 Hb 10,23</p>	<p>17. Par l'espérance nous désirons comme notre bonheur le Royaume des cieux et la Vie éternelle, en mettant notre confiance dans les promesses du Christ et en prenant appui, non sur nos forces, mais sur le secours de la grâce du Saint-Esprit.</p>
<p>CEC 1822-29 1 Co 13</p>	<p>18. Par la charité, nous aimons Dieu par-dessus toute chose pour Lui-même, et notre prochain comme nous-mêmes pour l'amour de Dieu. La charité garde les commandements de Dieu, au point d'aimer les</p>

CEC 1830-32
Is 11,1-2
Ga 5,22-23

ennemis. La pratique de la vie morale animée par la charité donne au chrétien la liberté spirituelle des enfants de Dieu.

19. Les **dons du Saint Esprit** soutiennent la vie morale des chrétiens : la sagesse, l'intelligence, le conseil, la force, la science, la piété et la crainte de Dieu. Les **fruits de l'Esprit** sont des perfections que forme en nous le Saint-Esprit comme des prémices de la gloire éternelle : charité, joie, paix, patience, longanimité, bonté, bénignité, mansuétude, fidélité, modestie, continence, chasteté.